



ASSOCIATION SPORTIVE
CULTURELLE ET D'ENTRAIDE
DE L'ENVIRONNEMENT
DDTM 80 - DREAL HDF



Venez tenter l'expérience chez TRAMPOLINE PARK à AMIENS

Le samedi 19 ou le dimanche 20 février 2022 soit à 11 h, soit à 16 h.

55 rue Sully (ZA de Montières - Espace Alliance (Anciens Abattoirs) à AMIENS 80 080.

Trampoline Park est accessible à tous et en toute sécurité. **Durée de la séance 1 h !** Plus d'info : <https://amiens.youjump.fr/>

À consommer sans modération, alors réservez vite !

Arrivez 15 min avant votre session pour le briefing

Venez comme vous êtes ! Pas de matériel spécifique obligatoire. Préférez des habits décontractés pour encore plus de folie

Pour ce qui est des mesures sanitaires, port du masque et il est obligatoire de présenter un pass vaccinal dès 12 ans !

Date limite d'inscription : le mardi 15 février 2022

Le nombre est limité à 20 places !!!

Prix Adhérent ASCEE 80 : Mini kids* (de 3 à moins de 7 ans) : 2 € au lieu du tarif grand public : 12 € TTC

Enfant (à partir de 7 ans jusqu'à - de 16 ans) : 3 € au lieu du tarif grand public : 12 € TTC

Jeune (plus de 16 ans) et Adulte : 5 € au lieu du tarif grand public : 12 € TTC

Extérieur : 12 € * **Session Mini KIDS 3-6 ans uniquement entre 10 h à 14 h accompagné d'un jumeur adulte participant**

Le prix comprend : L'accès au site pour la séance d'une durée d'une heure. **Horaires** : soit à 11 h ou soit à 16 h.

Les tarifs ci-dessus ne comprennent pas les chaussettes antidérapantes obligatoires qui sont à ramener si les personnes en ont déjà ou peuvent être achetées sur place pour 2,50 € / paire.

Le prix ne comprend pas : Le trajet de votre domicile à Trampoline Park Amiens et retour, l'achat des chaussettes antidérapantes et les dépenses personnelles.

Aucun remboursement n'est accordé en cas de désistement !

Pour plus de renseignements, contactez Christian KORNOUTYTCH par courriel : ascee-80@i-carre.net

- ◆ Les inscriptions se font par ordre d'arrivée si elles sont accompagnées du règlement.
- ◆ Tous les renseignements figurant sur l'inscription engagent la responsabilité des inscrits.
- ◆ Pour bénéficier du tarif Adhérent ASCEE 80, il est impératif d'être à jour de sa cotisation pour l'année 2022

LE BULLETIN SERA CONSIDÉRÉ NUL ET NON RECEVABLE, S'IL EST INCOMPLÈTEMENT RENSEIGNÉ

TRAMPOLINE PARK : les 19 & 20 février 2022 - Coupon à retourner à l'ASCEE 80

le plus tôt possible avec le règlement ! Date limite : le mardi 15 février 2022, 12 h dernier délai !

Nom et Prénom : n° carte adhérent : | 0 | 0 | | | | |

Service et Unité : ☎ fixe ou portable | | | | | | | | | | (Obligatoire) !

Adresse Internet service ou personnelle pour recevoir la confirmation d'inscription de l'ASCEE 80 !!! :

.....@.....

Nom, prénom, âge des personnes Ascéistes et ayants-droit effectuant l'activité: (Obligatoire) !

..... / ans - / ans

..... / ans - / ans

..... / ans - / ans

(choix du jour) : samedi 19 dimanche 20 (choix de l'horaire) : 11 h 16 h

2 € x (Nbre Enfants (de 3 à moins de 7 ans)) = € 3 € x (Nbre Enfants (à partir de 7 ans jusqu'à 16 ans)) = €

5 € x (Nombre Adultes) = € 12 € x (Nombre Extérieurs) = €

Ci joint : - un chèque libellé à l'ordre de l'ASCEE 80 d'un montant de : €

- des chèques vacances pour un montant de : €